

Quota sur les importations de fil machine et de rond à béton

12/11/2018 – Tribune de la Sidérurgie

Les mesures de sauvegarde temporaires à l'encontre des importations imposées par la Commission européenne, effectives depuis 100 jours, incitent les opérateurs du segment des produits longs à se montrer plus prudents quant aux importations. Etant donné que le quota portant sur le fil machine, notamment, se remplit, il pourrait s'avérer risqué d'avoir recours aux importations avant la fin de l'année. *« Le quota relatif au fil machine sera épuisé d'ici la mi-décembre puisqu'il n'en reste que 29% actuellement. Ce sera catastrophique pour nous. L'Europe a décidé d'instaurer des mesures de sauvegarde sans prendre en considération les produits dont l'offre est tendue localement. Nous sommes désespérés. Nous risquons de nous acquitter de la taxe de 25% en janvier car nous avons besoin de nous procurer de la marchandise »*, a déploré un acheteur de fil machine. EUNIRPA, l'association européenne des transformateurs non-intégrés de fil machine, s'est dit préoccupé par la mise en place des mesures de sauvegarde et le volume contingentaire autorisé. L'association a en effet mis en exergue la pénurie en fil machine sur le marché « libre » européen résultant des investissements en aval effectués par nombre de producteurs. Les acheteurs de fil machine peuvent importer 317 857 t, sur un tonnage initial de 1 058 110 t, avant d'être frappés par la taxe de 25%. Quant au rond à béton, les fournisseurs turcs ont tenté d'écouler le maximum de produits possibles à des prix attractifs avant l'épuisement du quota. Vendredi 9 novembre, le quota disponible s'établissait à 280 928 t, comparativement à un volume initial de 714 964 t le 19 juillet dernier, date d'entrée en vigueur du quota. Selon les acteurs du secteur, ce mois-ci, la Commission pourrait décider de prolonger le système de quota à l'importation au-delà de la période de validité courant jusqu'à février 2019. L'industrie est particulièrement attentive aux relations entre la Turquie et les USA, la réorganisation des quotas à l'exportation en Turquie étant susceptible d'impacter d'autres marchés clés. Si les Etats-Unis font machine arrière et diminuent la taxe sur les importations turques à 25%, la Turquie ne représentera plus une menace importante pour le marché domestique européen. Il se pourrait en effet que les Etats-Unis redeviennent à nouveau une destination pour les exportations turques. Une situation qui pourrait avoir des répercussions sur la décision de l'UE relative aux quotas. En juillet, date depuis laquelle les mesures de sauvegarde sont effectives, la Commission a annoncé qu'elle prendrait sa décision finale début 2019, au plus tard. Si toutes les conditions sont réunies, les mesures de sauvegarde définitives pourraient ainsi être imposées.